

### 3.4 PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS

24-25 juin 2023 au Golf du Val de l'Indre

#### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales mid amateurs messieurs.

**Pour les équipiers :** Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG. Ouvert aux joueurs ayant 25 ans ou plus la veille de l'épreuve.

**Pour les équipes :** 24 équipes seront retenues (8 équipes par Ligue).

Pour la Ligue Centre Val de Loire, la qualification aura lieu le 23 avril s'il y a plus de 8 équipes inscrites au 01/03/2023.

#### FORME DE JEU

**Epreuve sur 2 jours :**

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 5 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4<sup>ème</sup> Division.

#### COMITE DE L'ÉPREUVE

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre ou les arbitres et l'OBEC.

#### ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droit d'inscription : 210 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

#### PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 4<sup>ème</sup> Division.